

sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Principe général :

La note de l'activité d'apprentissage constitue la note de l'unité d'enseignement (UE).

Le seuil de réussite pour acquérir les crédits de l'UE est de 10/20. Néanmoins le jury peut souverainement proclamer la réussite de l'unité d'enseignement, même si le seuil de réussite n'est pas atteint pour autant que le déficit soit jugé acceptable au vu de l'ensemble des résultats (cf. articles 139 et 140 du Décret « Paysage »).

La décision du jury, de portée individuelle, est dûment motivée.

Exceptions après délibération du jury :

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans l'activité d'apprentissage de l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'UE.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération de l'activité d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Les formes d'évaluation et les dispositions particulières de l'activité d'apprentissage sont reprises dans la fiche descriptive jointe.

Les modalités d'évaluation et d'examens sont détaillées dans le Règlement spécifique des bacheliers en Communication et Gestion des Ressources Humaines de l'année académique 2025-2026 posté sur ConnectED.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en communication

HELHa Tournai - Écorcherie 16-20 rue de l'Écorcherie 7500 TOURNAI
Tél : +32 (0) 69 89 05 06 Fax : +32 (0) 69 89 05 04

Mail : social.tournai@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Gestion			
Ancien Code	23_SOCM3B04A	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	TOCO3041		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Laurence CHARON (charonl@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours de gestion fait suite aux cours d'économie du BLOC 1 et du BLOC 2. Le cours de gestion est destiné à donner aux étudiants les clés et informations pour affronter le monde professionnel dans son organisation interne et se lancer en tant qu'indépendant par la création d'un projet professionnel.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Les objectifs visés par le cours de gestion sont les suivants :

- Familiariser les étudiants avec le monde de l'entreprise
- Donner aux étudiants les informations pour créer leur propre projet professionnel, leur entreprise
- Comprendre le fonctionnement interne de l'entreprise et ses enjeux
- Comprendre et apprêhender les obligations et droits des entreprises
- Comprendre, lire et pouvoir décoder des documents de gestion d'entreprises ainsi que des notions de pré-comptabilité
- Réaliser un budget pour un projet de communication

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

4 chapitres sont développées durant le cours :

- Chap 1 : La diversité des entreprises (statuts et types d'entreprises)
- Chap 2 : la création d'une entreprise : le projet professionnel, le business plan, le business model canvas, la protection du nom et logo, le financement du projet, le statut d'indépendant, les démarches à entreprendre,...
- Chap 3 : L'organisation interne de l'entreprise (droits & obligations, organes au sein des entreprises)
- Chap 4 : La gestion d'une entreprise (grandes notions de pré-comptabilité, marges bénéficiaires, bilan d'entreprise, élaboration d'un budget pour un projet de communication).

Démarches d'apprentissage

- Cours essentiellement magistral mais où une démarche participative et de questionnement de la part des étudiants est souhaitée.
- Présentation d'exemples et de situations concrètes permettant une vision pragmatique des notions théoriques.

- Exercices pratiques (calcul marges, bilan entreprise).

Dispositifs d'aide à la réussite

- Syllabus de cours et documents déposés sur la plateforme Connected. La consultation de ces documents est nécessaire pour la réussite de l'examen.
- Glossaire économique déposé sur ConnectED
- La présence au cours constitue un élément essentiel dans la réussite de l'examen, le syllabus ne comprenant en effet pas tous les exemples et explications donnés lors des cours. Une présence assidue au cours est donc indispensable.
- Les étudiants ont la possibilité de consulter, dans les délais légaux, leur copie d'examen afin de recevoir des conseils personnalisés. La demande doit être introduite par email par chaque étudiant (charonl@helha.be).

Sources et références

- Conso, H. Hémici, F., L'entreprise en vingt leçons, Editions Dunod
- Desreumaux, A. (1998), Théorie des organisations, Edition management société
- Hellriegel, D., Slocum, J-W. (2006), Management des organisations, 2e édition, De Boeck
- Livian, Y-F. (2005), Organisation -Théories et pratiques, 3e édition, Dunod
- Menar, C. (1997), L'économie des organisations, Repères
- Porter, E. M. (1998), Competitive Strategy, Techniques for Analysing Industries and Competitors, Free Press
- Robbins, S. DeCenzo, D., Coulter, M. (2011), Management - L'essentiel des concepts et des pratiques, 7e édition, Pearson Education
- Soparnot, R. (2009), Management des entreprises - Stratégie, Structure, Organisation, Dunod
- Blanchard Olivier, Cohen Daniel, Johnson Savid, Macroéconomie, 6è édition, Pearson, 2013
- Bruneel Jean-Marie, Connaissances de gestion, 5è édition, Labor éducation, 2011

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les étudiants disposent de syllabus qu'ils sont invités à compléter par leurs propres notes. Les syllabus sont déposés sur la plateforme Connected. D'autres supports tels que des liens internet, glossaire sont également déposés sur la plateforme numérique.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Q1

Examen écrit pour 100 % des points.

Q3

Examen écrit pour 100 % des points.

L'examen portera sur la matière vue au cours (questions théoriques, réflexives et exercices pratiques). Les consignes de l'examen seront explicitées lors du dernier cours et déposées sur la plateforme ConnectED.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).